

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET D'ORIENTATION UDAF DES HAUTES ALPES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 29 MAI 2021**

RAPPORT D'ORIENTATION

En 2003, vous m'avez fait confiance et vous m'avez permis d'accéder à la présidence de l'Udaf des Hautes-Alpes.

J'ai toujours essayé de remplir cette fonction en restant fidèle à notre ligne de conduite : donner une place à la parole des familles, aux usagers et remplir nos missions premières.

Chaque année lors des assemblées générales, vous avez été les garants de nos actions, vous vous êtes engagés avec nous et vous nous avez soutenus dans nos projets et je vous en remercie.

Aujourd'hui je vais me plier, avec plaisir, émotion et pour la dernière fois, à la présentation du rapport d'orientation puisque j'ai pris la décision de ne pas renouveler ma candidature à la fonction de présidente.

Il est temps que je passe le relais et c'est avec un petit pincement au cœur que j'aurai le plaisir de terminer mon mandat sur une projection 2021 positive.

En effet plusieurs projets dont certains sont en gestation depuis longtemps se sont concrétisés :

- ↳ famille gouvernante
- ↳ espace numérique
- ↳ point conseil budget
- ↳ démarche d'interpellation des pouvoirs publics sur les préoccupations des familles dans le domaine des transports, de l'alimentation ou de l'accès aux services au public.

Tous répondent pleinement aux besoins des familles ou des personnes vulnérables. Ils marquent tous l'engagement du conseil d'administration, des salariés et de nos partenaires. Nous pouvons être fiers de les avoir menés à bien.

Je tiens également à souligner que des rendez-vous importants vont marquer cette année et auxquels il faudra répondre présent.

L'un d'entre eux concerne la vie de notre réseau, l'autre celle des familles.

La vie de notre réseau :

Dans le cadre de son rapport moral et d'orientation, l'Unaf a souhaité engager un travail participatif qui permettra de mieux définir le réseau que nous voulons être dans l'avenir. Elle propose aux Udaf un plan stratégique qui doit répondre à 3 enjeux :

- ↳ l'évolution des besoins et attentes des familles
- ↳ la qualité et l'impact social des services et activités dédiés aux familles et aux personnes vulnérables
- ↳ la cohésion du réseau

La contribution de l'Udaf au plan stratégique a commencé en 2020 dans le cadre de réunions régionales et il sera essentiel qu'elle participe aux prochaines étapes de construction de la stratégie qui sera présentée à l'assemblée générale de l'Unaf du mois de juin.

La vie des familles :

Plusieurs temps forts nationaux ou départementaux sont attendus cette année :

- Au niveau national : la convention entre l'état et l'Unaf et de la convention d'objectifs et de gestion de la CNAF.
- Au niveau départemental : le renouvellement du schéma des services aux familles et du schéma départemental unique des solidarités ou encore le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées.

Ces conventions, schémas et plans vont déterminer des priorités en direction des familles, des usagers et participer à la déclinaison d'une politique familiale départementale.

Tous vont réclamer notre implication et notre vigilance dans les réponses qu'ils apporteront aux familles et nous demanderont d'imaginer, d'observer, de partager, de construire, de proposer, de discuter, d'y croire, de douter, d'évoluer et de persévérer.

Et je n'oublie pas un temps fort de parentalité : « les journées des familles » qui mettront en avant beaucoup d'initiatives en direction des parents.

Enfin, je souhaiterai conclure en vous disant toute l'importance qu'ont été pour moi ces années de présidence. Elles m'ont enrichi, ouvert d'autres horizons et elles ont été témoin de toute la détermination de la société civile, des bénévoles dont le conseil d'administration et des représentants pour défendre les intérêts de toutes les familles de notre département.

Je veux remercier :

- tous nos partenaires qui ont cru à nos projets.
- les salariés des services qui sont des pièces importantes du puzzle Udafien
- Rachel Bertrand qui accompagne les administrateurs dans leurs travaux
- Et bien sûr Philippe Hébrard, directeur loyal, déterminé et respectueux de la place des bénévoles.

Je terminerai en souhaitant la bienvenue aux nouveaux administrateurs, en disant au revoir et merci à ceux qui nous quittent.

I - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

L'ORGANISATION DE LA TENUE DES INSTANCES DE GOUVERNANCE DE L'Udaf A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT COMPLEXE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2020 EN RAISON DES MESURES LIÉES À L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE QUI A PERTURBÉ LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE PAYS, PARTICULIÈREMENT LORS DE LA PREMIÈRE PÉRIODE DE CONFINEMENT DE LA MI-MARS À LA MI-MAI.

Le calendrier du conseil d'administration a été fortement bousculé et seules 5 réunions se sont déroulées en janvier, mai, septembre, octobre et décembre alors qu'habituellement il se réunit 6 fois par an. Les administrateurs se sont habitués à participer aux réunions en visioconférence avec, lorsque c'était possible, une participation physique pour celles et ceux qui le souhaitaient. **Malgré le contexte, il a toutefois été possible au conseil d'administration de respecter l'ensemble de nos contraintes institutionnelles en raison de la prolongation des délais accordés par les partenaires publics.**

Il en a été de même pour l'assemblée générale qui s'est tenue le 29 septembre dans le cadre des mesures exceptionnelles. Elle a pu se dérouler en présentiel sous une forme réduite. La fréquentation a cependant été particulièrement importante. Les représentants des associations familiales ont ainsi exprimé le besoin de se retrouver, après un 1^{er} semestre éprouvant.

Un point exhaustif a été fait au cours du rapport d'activités sur la démarche "Familles, construisons ensemble des solutions pour vivre mieux !". La présidente de l'Udaf a rappelé que celle-ci représente un chantier qui a débuté il y a quasiment deux ans et que le conseil d'administration a souhaité sa présentation à l'ensemble des membres de l'assemblée générale. Elle a rappelé que la démarche initiale des gilets jaunes en novembre-décembre 2018 dans notre pays a incité les administrateurs

de l'Udaf à s'interroger sur le quotidien des familles dans le département. Une enquête a été proposée aux familles via nos outils de communication et le réseau des associations familiales sur le pouvoir d'achat, la spécificité du territoire rural, l'accès aux services de proximité et la transition écologique. L'analyse des résultats de l'enquête ont mis en évidence les thématiques concernant l'accès des services au public, l'alimentation et la mobilité. Ces difficultés significatives des familles des Hautes Alpes doivent faire l'objet d'un travail complémentaire en 2021 sous la forme d'interpellations aux pouvoirs publics.



La présidente a également rappelé les 3 projets significatifs que le directeur et les services de l'Udaf ont continué de construire pendant cette année 2020 : familles gouvernantes, expérience de colocation pour des personnes protégées en absence d'autonomie dans le logement, l'espace numérique également à disposition des personnes protégées pour réaliser leurs démarches administratives dématérialisées, le point conseil budget, dispositif à destination des familles ou des personnes rencontrant des difficultés budgétaires.

II - UNIS POUR LES FAMILLES

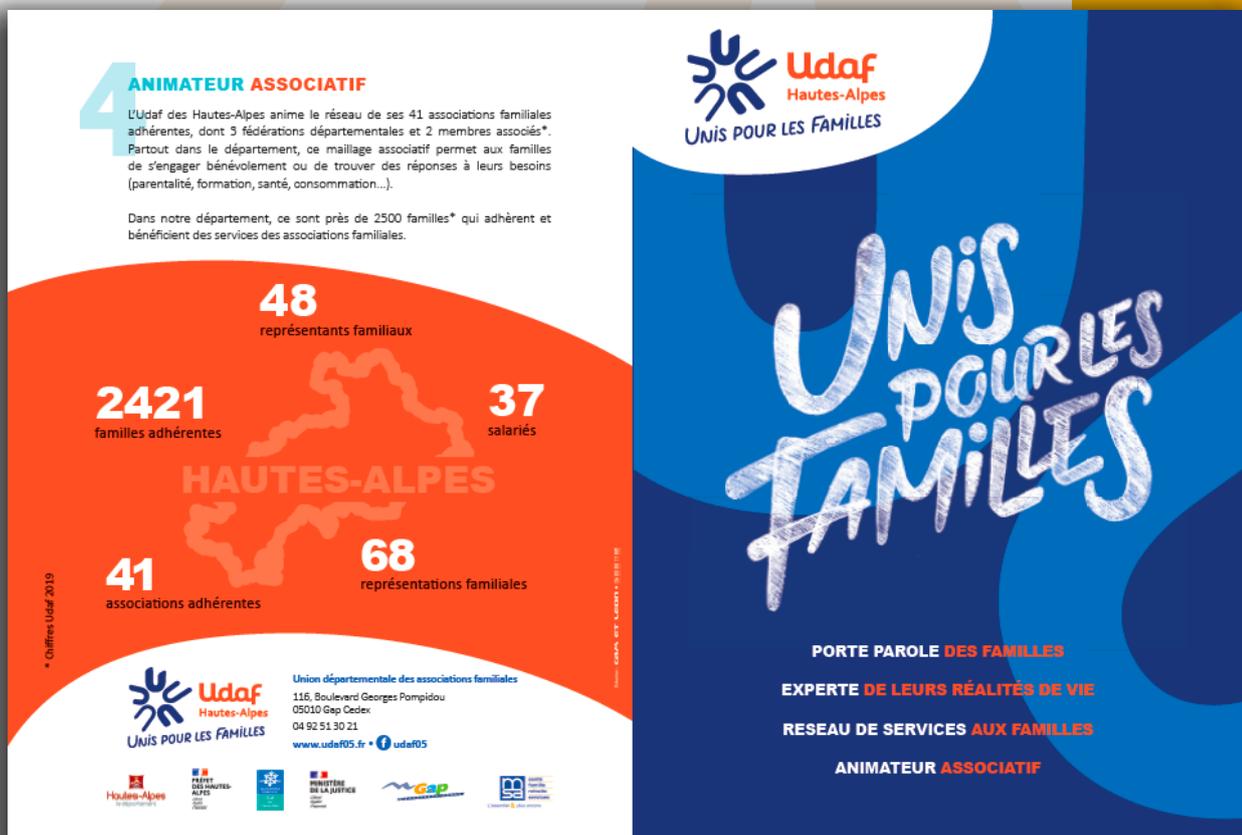
L'Udaf est une institution engagée avec et pour les familles depuis 1945. Reconnue d'utilité publique, porte-parole officiel des familles des Hautes Alpes auprès des pouvoirs publics, elle contribue à leur représentation au niveau départemental. Le maillage de notre réseau de **40 associations familiales, fédérations et membres associés** permet aussi aux familles de s'engager bénévolement ou de trouver des réponses à leurs besoins (enfance, jeunesse, parentalité, vieillesse, handicap...).

Quelque soit sa mission particulière, chaque association familiale est attachée à la famille et à l'action parentale. L'Udaf a la volonté de développer le nombre d'associations familiales adhérentes afin d'accentuer une approche diversifiée des familles.

Le plan local de développement associatif

Une réunion régionale s'est tenue en janvier à Marseille pour faire le point sur les avancées des Udaf, présenter et partager sur les initiatives de chacune. Des outils de bilan ont également été mis en place par l'Unaf en 2020 : un référentiel d'auto-évaluation et un questionnaire complétés par les membres du groupe de travail PLDA. Une synthèse a été présentée lors du dernier conseil d'administration.

LE PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF (PLDA) IMPULSÉ PAR L'UNAF EN 2015 COMPREND 4 AXES : ANIMER, PROSPECTER, ACCUEILLIR, ET RÉACTIVER. IL A ÉTÉ ÉVALUÉ EN 2020.



C'EST UN MOMENT CLÉ POUR METTRE EN LUMIÈRE QUELQUES CHANTIERS OU PROJETS PASSÉS ET À VENIR DE L'Udaf SUR LESQUELS LA MOBILISATION DU RÉSEAU EST REQUISE.

Animer le réseau des associations familiales adhérentes à l'Udaf

Deux actions essentielles : la réunion des présidents d'association et les rencontres individuelles avec des associations.

- La rencontre annuelle permet une meilleure interconnaissance entre les membres du réseau. Un retour sur la journée d'échanges en atelier du 7 décembre 2019 et la campagne de recrutement des représentants familiaux ont été les deux sujets phares de cette rencontre. Les présidents ont été aussi informés de la candidature de l'Udaf à l'appel à manifestation d'intérêt pour la labellisation de Points conseil budget.
- Comme toutes les années depuis 2013, l'Udaf s'est fixée l'objectif de rencontrer chaque année plusieurs associations familiales de façon individuelle. Sur les onze associations que l'Udaf souhaitait rencontrer en 2020, seules quatre rencontres associatives ont pu se tenir à cause des restrictions de la crise sanitaire : les ADMR de Gap et Laragne, la crèche Les P'tites papouilles et France Alzheimer 05. Ces rencontres permettent d'aborder plus en détails les activités des associations, leurs difficultés éventuelles, projets, le rôle de l'Udaf et les attentes de collaboration. A leur suite, nous observons un renforcement de liens qu'il reste cependant difficile d'entretenir sur le long terme si les occasions de rencontres sont rares.

Pistes d'amélioration sur l'axe "animer" :

- Présence de l'Udaf et communication auprès des associations à renforcer,
- Démarche d'implication des membres du conseil d'administration sur le PLDA à relancer.

Prospecter de nouvelles associations.

Dix associations non adhérentes à l'Udaf qui agissent au service des familles ont été identifiées, contactées, et nous avons pu avoir des échanges avec huit d'entre elles, dont une rencontre en présentiel. Pour quatre, la première prise de contact avait eu lieu en 2019. Certaines n'ont pas donné suite à nos messages, et pour d'autres l'adhésion n'a pas encore été confirmée en 2020. C'est un travail de longue haleine, qui ne porte pas toujours ses fruits, mais qui reste nécessaire pour enrichir et élargir le réseau.

Pistes d'amélioration sur l'axe "prospecter" :

- Communication personnalisée pour valoriser les points communs entre l'Udaf et l'association, et recherche d'occasions de rencontres,
- Clarification des formes et moyens de soutien apportés aux associations membres du réseau,
- Réflexion sur l'adhésion en impliquant la commission de contrôle.

Accueillir les nouveaux adhérents

L'Udaf n'a pas accueilli de nouvelles associations en 2020 malgré des retours positifs suite aux contacts engagés. Nous espérons pouvoir concrétiser ces adhésions en 2021.

Pistes d'amélioration sur l'axe "accueillir" :

- Protocole d'accueil à revoir et à ne pas négliger pour garantir une démarche plus inclusive.

Réactiver les associations sorties du réseau

Une association qui avait mis fin à son activité a quitté le réseau : Familles solos. L'association familiale briançonnaise (AFB) rencontre actuellement des difficultés au niveau de sa gouvernance et son activité est "mise en sommeil". L'Udaf sera prête à la réintégrer si elle le souhaite dès que de nouveaux membres relanceront ses activités.

Pistes d'amélioration sur l'axe "réactiver" :

- Meilleur repérage des signaux de fragilité,
- Réflexion sur la prise en charge des difficultés repérées.

Evaluation globale du PLDA et pistes d'amélioration



Cette dynamique a aussi favorisé le recrutement de nouveaux administrateurs et de représentants familiaux.

UN IMPACT RÉEL SUR LA MISSION DE REPRÉSENTATION ET DE PORTE PAROLE DES FAMILLES ! LE TRAVAIL AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF A PORTÉ SES FRUITS EN TERMES DE DIVERSITÉ DES ASSOCIATIONS FAMILIALES, ET DONC DES FAMILLES, COMPOSANT LE RÉSEAU.

Le fait que ce travail ait été annoncé comme une priorité affichée en conseil d'administration, les moyens salariés et bénévoles déployés, la mise en place d'outils de suivi des actions ont été des leviers importants dans le lancement et la conduite du chantier.

Concernant les nouvelles adhésions, la procédure (informations sur la situation familiale des adhérents, modifications dans les statuts) représente un frein non négligeable pour certaines associations approchées. Les difficultés liées au bénévolat (baisse du militantisme familial, du temps consacré aux activités liées à la gouvernance et à la gestion) sont également réelles. Une méconnaissance de la notion de "politique familiale" et des valeurs défendues par le mouvement est observée.

En plus des pistes d'évolution de la démarche sur chaque axe, plusieurs questions sont posées sur lesquelles le groupe de travail PLDA souhaite impliquer les membres du conseil d'administration en 2021 :

- Quel accompagnement des associations sur de l'ingénierie ou de l'animation ?
- Quels moyens pour aller au devant des associations ? Quels peuvent être les temps fédérateurs au-delà de ceux déjà proposés ?
- Le mouvement familial au niveau national peut-il contribuer plus activement à la réflexion sur le bénévolat ?
- Comment soutenir les Udaf en termes de création d'emplois sur les missions institutionnelles, en particulier sur le développement associatif ?

La communication

Des supports de communication numériques permettent à l'Udaf d'informer sur ses actions et services, ils sont aussi à la disposition des associations pour plus de visibilité auprès des familles : site Internet mis à jour, lettre info électronique, page Facebook dont le nombre d'abonnés est proche de 600 en fin d'année. L'Udaf a aussi poursuivi l'intégration de la nouvelle charte graphique du réseau sur d'autres supports : le rapport d'activité, la plaquette institutionnelle et les 4 autres plaquettes des services. Un travail autour de nouveaux visuels sur la vitrine du siège et des nouveaux locaux du Relais a également démarré en 2020.



La représentation

L'Udaf joue un rôle actif dans **67 instances** départementales ou locales, comités, conseils, qui lui permettent de couvrir tous les aspects de la politique familiale. Elle délègue au total **39 représentants familiaux**, adhérents d'associations familiales en 2020, qui représentent les intérêts des familles et travaillent autant à la résolution de cas individuels, qu'à l'émergence d'idées et de propositions d'action.

Temps forts de l'année 2020 :

Devenir délégué familial dans un CCAS/CIAS, c'est agir... aux côtés des élus, des représentants des autres associations, des agents territoriaux et leur apporter :

- la vision globale des familles dans leur diversité,
- le témoignage des réalités de vie des familles,
- le regard des familles sur les services proposés par la ou les communes,
- la connaissance des acteurs du champ familial.

Partout en France, nous représentons les familles dans 10 000 CCAS/CIAS.

D'ici Mars 2020, Rejoignez-nous !

DATES CLÉS :

- // novembre 2019 à février 2020 : Appel à candidature de l'Udaf au sein des associations familiales pour les postes de délégués familiaux en CCAS/CIAS
- // mars 2020 : Validation des candidatures retenues par l'Udaf
- // 15 et 22 mars 2020 : Elections municipales
- // avril-mai 2020 : Constitution des conseils d'administration des CCAS et des CIAS

Tous les autres événements sur le site internet de l'Udaf de votre département.

CONTACT :

Contactez votre Udaf, votre association familiale ou votre fédération.

ÊTRE REPRÉSENTANT FAMILIAL EN CCAS / CIAS

Pour représenter les familles
au CCAS de votre commune,
au CIAS de votre interco

Rejoignez-nous !

Désignation des délégués CCAS D'ici mars 2020

- Participation des représentants familiaux à la réflexion autour du plan d'action du prochain Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) des Hautes-Alpes 2021-2026. En amont, une réunion thématique a regroupé les représentants Udaf pour échanger autour du bilan du précédent plan,
- Renouvellement des représentants CCAS et CIAS suite aux élections municipales : 17 délégués ont été présentés aux maires et plusieurs sièges restent à pourvoir pour cette représentation qui apporte des réponses très concrètes aux attentes des familles des communes concernées. Les candidats ont été réunis en deux groupes afin de les préparer à cette mission en attendant une formation en janvier 2021.

POUR QUE LES FAMILLES PRENNENT PLEINEMENT PART À LA VIE DÉMOCRATIQUE, LEUR POINT DE VUE DOIT POUVOIR ÊTRE ÉCOUTÉ ET PRIS EN COMPTE DANS TOUTES LES INSTANCES OÙ SE DÉCIDE LEUR AVENIR.

L'Udaf, IMPLIQUÉE DEPUIS 2010 DANS LA RÉFLEXION AUTOUR DE L'AUTONOMIE DES JEUNES, ET PORTEUSE DE LA DÉMARCHE INTITULÉE "CIAO GAMIN", S'EST INVESTIE DEPUIS 2017 DANS LA CO-ORGANISATION D'UN ÉVÉNEMENT COMBINANT LES QUESTIONS D'ORIENTATION SCOLAIRE, D'ÉTUDES SUPÉRIEURES, DE FORMATION PROFESSIONNELLE, DE PRÉPARATION AU 1ER DÉPART DE LA MAISON SUR DES ASPECTS PRATIQUES, ET DE MOBILITÉ INTERNATIONALE.

Avenir jeunes



Le forum "Avenir jeunes 05" est, depuis 2018, le rendez-vous annuel départemental des jeunes et des parents pour se renseigner sur ces différents volets. L'Udaf est vice-présidente de l'association du même nom organisatrice de la manifestation aux côtés du CIO, des lycées généraux, technologiques, et professionnels, des établissements de l'enseignement agricole, d'Euroscope, d'Aix Marseille Université, de la CCI, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, des associations de parents d'élèves.

Une nouvelle collaboration, engagée en 2019, avec le groupe de presse l'Étudiant a permis l'organisation d'un « Salon de l'Étudiant / forum Avenir jeunes 05 » sur 2 jours les 7 et 8 février

2020 rassemblant 3000 jeunes et parents. Avenir jeunes 05 a apporté son réseau d'une centaine d'exposants d'établissements publics, du service public de l'orientation, de la mobilité internationale et de l'autonomie et l'Étudiant, son expertise, sa logistique et ses moyens de communication. Malgré la pertinence réelle de ce partenariat et un bilan positif en terme de fréquentation, l'Étudiant ne renouvellera pas son implantation dans les Hautes-Alpes en 2021 faute d'équilibre financier.

Pour l'association Avenir jeunes 05, la reconduction et la pérennité du forum sont compromises du fait de plusieurs facteurs : la crise sanitaire liée à la covid-19, les moyens humains limités pour l'organisation, et des soutiens insuffisants du côté des partenaires institutionnels. Ceux-ci ont été sollicités sans succès sur un engagement plus important. L'Udaf maintient son implication dans l'association, malgré une gouvernance impactée par le départ de la présidente du fait d'une mutation professionnelle, le problème de disponibilité des chefs d'établissement fortement mobilisés sur la gestion de la crise sanitaire, ou de la directrice du CIO détachée de la coordination de la manifestation.

Pour sa part, l'Udaf souhaite mettre davantage de temps dans la réflexion et la construction d'actions autour de l'autonomie des jeunes et l'accompagnement des familles, notamment autour de l'éducation et la gestion budgétaire. D'autres sujets pourraient émerger en concertation avec les partenaires.

L'accueil des dirigeants de l'Udaf de Corse du sud (18 et 19 février 2020)

L'Udaf a été sollicitée par le nouveau président de l'Udaf de Corse du sud pour venir s'informer et se former sur les missions d'une Udaf. En effet, sa directrice et lui-même engagent une action de refondation de leur Udaf et souhaitent mieux comprendre comment agir. Leur choix s'est porté vers notre Udaf en raison de la similitude de nos territoires ruraux, hormis bien sûr l'insularité !

Nous avons pu leur apporter sur ces deux journées de travail notre regard et notre pratique sur les missions institutionnelles et la façon dont nous les faisons vivre dans les Hautes Alpes, notamment dans notre travail de réflexion sur la vie des familles. Nous avons pu leur faire part de notre démarche "Familles, construisons ensemble des solutions pour vivre mieux".

Les services de l'Udaf leur ont également été présentés, de façon à les aider à réfléchir à leur propre organisation.

Les échanges avec l'Udaf de l'Isère (11 mars 2020)

A l'inverse, nous sommes allés chercher des conseils de la directrice de l'Udaf de l'Isère sur la façon dont est conduite leur politique familiale et les services associés qu'ils développent. Cette Udaf, qui rassemble 190 associations familiales et 11 500 familles adhérentes, s'interroge beaucoup sur les préoccupations des familles Iséroises. Elle possède une solide expérience dans l'information aux familles, la gestion d'un observatoire de la vie des familles qui mène des enquêtes pour connaître et faire connaître comment vivent réellement les Isérois, la prévention des expulsions par la mise en place d'un accompagnement social, du soutien budgétaire.

Sujet d'actualité avant les élections municipales, nous avons également abordé la représentation des familles au sein des centres communaux d'action sociale. Pour sa directrice, "l'Udaf et ses représentants sont un apporteur d'information et de compétences pour les élus".

Nous avons enfin échangé sur l'organisation de leur vie institutionnelle et des instances de gouvernance.

CETTE RENCONTRE REPRÉSENTE UNE FAÇON CONCRÈTE DE CARACTÉRISER LA SOLIDARITÉ DU RÉSEAU DES Udaf PAR LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET L'APPORT DE CONSEILS.

CET ÉCHANGE DE PRATIQUES EST ENCORE UN EXEMPLE DE COLLABORATION DANS LE RÉSEAU !

Les temps forts thématiques

Plusieurs rencontres thématiques ont été programmées en 2020, puis annulées du fait des périodes de confinement liées à la crise sanitaire.

- Dans le cadre des Jeudis de l'Udaf, trois thèmes avaient émergé lors des réunions du groupe de travail, et avaient été préparées en collaboration avec des associations familiales et d'autres partenaires :
 - l'isolement des personnes âgées avec l'ADMR et France Alzheimer 05,
 - le harcèlement, scolaire et au travail, avec les services sociaux de l'Éducation nationale et la médecine du travail,
 - l'accompagnement des familles dont un proche souffre de troubles psychiatriques avec l'UNAFAM, en deux temps : ciné-débat autour du film «La forêt de mon père», en présence de la réalisatrice, dans deux cinémas à Gap et à Briançon et "Jeudi de l'Udaf".
- Une conférence spectacle autour de l'énergie en partenariat avec la Mutualité Française et Bio-Sphère devait se tenir en mars. L'Udaf souhaitait reconduire ce partenariat initié en 2017 autour de grands enjeux environnementaux.

Il est envisagé de reporter ces temps forts thématiques au second semestre 2021.

ANNULÉS

LA FORÊT DE MON PÈRE

Ciné-débats
animés par l'Udaf et l'Unafam 05

📍 Briançon, cinéma l'Eden Studio - dimanche 15 novembre, 18h

📍 A Gap, en présence de la réalisatrice, Véro Cratzborn, au cinéma le Club - lundi 16 novembre, 18h

• Tarif entrée cinéma

EDEN STUDIO CINÉMA EDEN unafam Udaf

III - DONNER AVIS AUX POUVOIRS PUBLICS

La démarche « Avec les familles des Hautes-Alpes, construire ensemble des solutions pour vivre mieux ! » et la stratégie d'interpellation des pouvoirs publics

Une enquête.

Elle a d'abord adressé aux familles un sondage sur les thèmes du pouvoir d'achat, des spécificités du territoire rural, de l'accès aux services de proximité et de la transition écologique. 200 familles du département y ont répondu. Cette enquête a permis de recenser les nombreuses difficultés ou contraintes rencontrées par les répondants sur ces thèmes et d'identifier trois problématiques ressortant de façon significative de l'analyse des résultats :

- **La mobilité** : une forte dépendance à la voiture à usage individuel et l'insuffisance d'alternatives pour une partie de la population,
- **L'alimentation** : l'accès complexe pour les familles à une alimentation saine, équilibrée et respectueuse de l'environnement,
- **Les services au public** : des services qui s'éloignent ou se raréfient et des difficultés nouvelles liées à la dématérialisation.

Les résultats de cette enquête sur les difficultés des familles des Hautes-Alpes sont consultables sur le site Internet de l'Udaf.

Une journée d'ateliers thématiques.

Dans la continuité de cette consultation, une journée d'échanges ouverte au public s'est tenue à Savines-le-Lac le 7 décembre 2019, sur les 3 thèmes retenus. La rencontre a été préparée avec des professionnels et des bénévoles partageant leurs connaissances et leurs expériences.

Il s'agissait d'apporter des informations sur les sujets, faire connaître des initiatives existantes afin de sensibiliser les familles présentes et de leur donner les moyens de se projeter sur l'avenir. **Les constats, idées forces et propositions** qui ont été recueillis ont servi d'appui à l'Udaf pour élaborer des synthèses mettant en évidence plusieurs solutions « boîtes à outils ». Sur chaque thème un document final a été produit intitulé « interpellation », présenté lors de l'assemblée générale de l'Udaf en septembre 2020.

« Interpellations » ?

Pour donner plus de force à cette démarche d'interpellation, l'Udaf a fait le choix d'y associer des familles et des associations ou collectifs actifs dans ces domaines : Solidarité et environnement, le Collectif de l'Étoile Ferroviaire de Veynes, le Collectif Mobil'Hautes-Alpes, Mobil'Idées, l'UNAFAM 05, Grandir Ici, Chez Bernie, le Codes 05, la MGEN, l'association REC. Plusieurs rencontres se sont tenues au dernier trimestre 2020 pour préparer, sur le fond et sur la forme, une rencontre sous forme d'échanges avec les pouvoirs publics. Les thèmes ont été repris et approfondis, les constats partagés, et les propositions et actions existantes ont été mises en évidence dans un document de présentation pour illustrer les solutions mises en œuvre pour apporter des solutions concrètes aux problématiques posées.

ATTACHÉE À CE QUE CETTE PAROLE VIENNE DIRECTEMENT DES FAMILLES, L'Udaf CONDUIT DEPUIS 2019 UNE DÉMARCHE COMPOSÉE DE PLUSIEURS ÉTAPES INTITULÉE « FAMILLES, CONSTRUONS ENSEMBLE DES SOLUTIONS POUR VIVRE MIEUX ! ».

PAR CETTE INITIATIVE, ET DANS LE PROLONGEMENT DE SES MISSIONS LÉGALES, L'Udaf ENTEND DONNER SON AVIS, ET AU DELÀ SOUTENIR L'ESSOR D'UN DIALOGUE CONSTRUCTIF ET DURABLE ENTRE LES ÉLUS, LES REPRÉSENTANTS DES POUVOIRS PUBLICS, LES FAMILLES DES HAUTES-ALPES ET DES ASSOCIATIONS QUI S'EFFORCENT D'APPORTER DES ÉLÉMENTS DE RÉPONSES AUX PROBLÉMATIQUES ÉVOQUÉES.



La volonté d'un temps d'échange qui engage.

La rencontre a été programmée au 1^{er} trimestre 2021. L'objectif de l'Udaf est de croiser les initiatives de chacun, de mesurer les points de convergence et de réfléchir, ensemble, aux conditions de réussite de projets qui feront demain la vie des familles des Hautes-Alpes.

Les petits déjeuners avec les parlementaires (10 janvier et 23 octobre 2020)



Le petit déjeuner avec les parlementaires, rendez-vous annuel autour des débats et du vote du projet de loi de financement de la sécurité sociale, est devenu incontournable ! Nous avons dû reporter celui prévu le 25 octobre 2019 en raison de l'indisponibilité de la plupart d'entre eux. Aussi, nous avons programmé, pour la 5^{ème} année, un nouveau rendez-vous le 10 janvier 2020 et avons abordé les sujets suivants :

- Les familles monoparentales dans le département et comment les accompagner. Nous avons souligné notre devoir de vigilance sur celles-ci qui représentent environ 1 famille sur 5 dans les Hautes-Alpes, et qui vivent dans des conditions économiques souvent précaires,
- L'aide aux aidants dans la vie active, et comment les aider à ne pas se couper de leur vie professionnelle et sociale. Nous avons évoqué les récentes évolutions législatives qui accordent 3 mois de congés pour aider un proche, réel progrès mais encore insuffisant car la durée de l'intervention est bien plus longue,
- La situation des mineurs non accompagnés dans notre département. Pour des raisons humanitaires, et même si cela ne relève pas directement des missions de l'Udaf, la présidente et les membres du bureau ont abordé la question des rejets massifs des demandes de reconnaissance de minorité qui, dans notre département, entraîne la précarisation d'un grand nombre de jeunes exilés.

Le 23 octobre, l'Udaf a convié à nouveau les parlementaires à un petit déjeuner consacré au projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 pour échanger sur :

- ↳ le congé paternité et le doublement de sa durée,
- ↳ le financement de la 5^{ème} branche de la sécurité sociale sur la dépendance et le risque de transfert de ressources de la branche famille pour la financer,
- ↳ le retour du versement de la prime naissance au 7^{ème} mois.

Le nouveau sénateur des Hautes Alpes, Jean Michel ARNAUD, qui participait pour la 1^{ère} fois à ces rencontres alors que son élection datait de moins d'un mois, a souhaité aborder la relation des enfants et des familles avec l'école suite au dramatique meurtre de Samuel Paty quelques jours auparavant. Il a proposé d'organiser une rencontre avec la directrice des services départementaux de l'Education Nationale pour engager une réflexion à ce sujet.

La rencontre avec la Préfète (17 septembre 2020)

La présidente de l'Udaf a été reçue par Madame CLAVEL, nouvelle préfète des Hautes Alpes, en présence de son secrétaire général et de la directrice adjointe de la DDCSPP.

Accompagnée du directeur de l'Udaf, Madame ARMANDO a présenté les missions de l'Udaf, les services actuels ainsi que les nouveaux dispositifs. Un point particulier a été abordé concernant le partenariat à venir de l'Udaf, dans le cadre des points conseil budget, avec les maisons France Services implantées dans le département. A été également évoquée la difficulté qui résulte de l'absence de maison France Services à Gap où le besoin d'un lieu d'information et de démarches administratives se fait actuellement sentir.

La rencontre avec le directeur de la Caf Cpam et de la directrice adjointe de la Caf (29 septembre 2020)

A l'occasion du changement de directeur adjoint en charge de la politique sociale de la Caf, un rendez-vous a été sollicité avec la nouvelle directrice adjointe de la Caf Cpam, madame Marilyne Noël, en présence de monsieur Pierre DUVAL, son directeur. Cette première prise de contact a permis de mesurer la volonté clairement évoquée de la CAF de renforcer son partenariat avec l'Udaf.

Les premières collaborations autour du réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents en sont une première illustration. L'Udaf sera un partenaire actif pour faire progresser les conditions de vie des familles des Hautes Alpes dans cette période qui s'annonce complexe au plan économique et social pour un grand nombre d'entre elles.

CES PETITS-DÉJEUNERS, AUXQUELS LES PARLEMENTAIRES SONT FIDÈLES, OUVERT LA POSSIBILITÉ DE LEUR FAIRE CONNAÎTRE NOS POSITIONS, ET LEUR PERMETTENT AINSI DE POUVOIR LES DÉFENDRE AU PARLEMENT.

CELA AUGURE POSITIVEMENT DE CE PARTENARIAT DANS LA DÉMARCHE DE RENOUVELLEMENT DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES QUI DOIT S'ENGAGER EN FIN D'ANNÉE 2021.

IV - NOS INTERVENTIONS AUPRÈS DES FAMILLES ET DES PERSONNES

COMME POUR L'ENSEMBLE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE NOTRE PAYS, L'Udaf A ÉTÉ FORTEMENT PERTURBÉE PAR CETTE PANDÉMIE TANT DANS SA RELATION AVEC LE RÉSEAU DES ASSOCIATIONS FAMILIALES ET AVEC SES REPRÉSENTANTS QU'AU NIVEAU DE SES SERVICES AUPRÈS DES FAMILLES ET DES PERSONNES.

La pandémie et l'Udaf

Le 17 mars 2020, il a fallu, du jour au lendemain, imaginer une organisation de travail totalement inédite en introduisant notamment ces nouvelles approches de réunion et de travail à distance sur lesquelles nous avons à peine réfléchi et qui nous semblent aujourd'hui si courantes. C'était un réel challenge nous concernant car nous étions loin d'être opérationnels au plan informatique, technique et organisationnel. Cela a demandé un très important travail d'adaptation de nos conditions de travail pour l'ensemble des administrateurs, bénévoles et salariés, particulièrement les cadres pour son organisation.

Cette première mesure d'urgence sanitaire, très restrictive puisqu'elle empêchait tout déplacement sauf les courses alimentaires, les soins et le travail lorsque le télétravail n'était pas possible, a nécessité une très grande réactivité de la part de la présidente, du directeur et des chefs de service.

Globalement, cette année faite d'arrêts et de relances de notre activité institutionnelle et des services a été préjudiciable tout d'abord pour les usagers eux-mêmes, mais également pour les salariés de l'Udaf. Il n'a pas été possible, ou alors seulement à quelques occasions comme l'assemblée générale, de fixer des événements et d'être sûrs de pouvoir les réaliser. Nous avons dû prévoir et annuler un certain nombre de manifestations, ce qui nous a pris beaucoup de temps et entraîné un important retard dans la gestion de nos activités en raison d'un moindre temps travaillé lié aux arrêts de travail pour garde d'enfants de moins de 16 ans.

L'accompagnement des familles

Dans le contexte particulier de cette année 2020, le service d'accompagnement des familles a toutefois pu poursuivre ses activités de médiation familiale et des entretiens familiaux. Cela a été un peu plus compliqué pour le Reaap en raison des restrictions et contraintes portant sur les rassemblements, quand ceux-ci n'ont pas été tout simplement interdits. Nous avons notamment dû reporter les journées des familles prévues en octobre 2020.

Le réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents

Celle-ci se fait en étroite collaboration avec les référents des 7 territoires du département et en partenariat avec les membres du comité d'animation. Le rôle des référents de territoire est d'encourager des initiatives locales. Celui de l'animation départementale est de donner de la cohérence et une visibilité à l'ensemble de ces actions, mais aussi d'impulser une dynamique partenariale autour de la parentalité dans les différentes institutions et instances du département.

Les deux périodes de confinement ont bien sûr impacté notre action en direction des parents. Durant celles-ci, le Reaap a développé des moyens pour les soutenir dans leur quotidien (diffusion de ressources sur la page Facebook et dans le réseau),

L'Udaf POURSUIT EN 2020 SA MISSION D'ANIMATION DÉPARTEMENTALE DU RÉSEAU D'ÉCOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ QUI LUI A ÉTÉ CONFIEE PAR LA CAF POUR LA PÉRIODE 2020-2022 EN SA QUALITÉ DE PILOTE DU DISPOSITIF.

mais aussi pour aider les structures en appui de la parentalité : information sur la réglementation en vigueur, mutualisation de ressources, information sur des projets venus d'ailleurs, etc. Cela a permis d'alimenter un diagnostic partagé des enjeux des familles pendant cette période.

Une édition des journées des familles était prévue pour le mois de novembre. Les incertitudes liées au contexte ont poussé le comité d'animation à repousser cette édition à novembre 2021.

L'année 2020 a aussi été marquée par l'arrivée d'une nouvelle animatrice départementale qui a pris ses fonctions au printemps. Ce changement a été l'occasion de «visiter le réseau» avec un regard nouveau et de reprendre contact avec la plupart des institutions partenaires (Éducation nationale, Maison des adolescents, Codes, Alpaje etc) pour conforter et étendre davantage les partenariats autour de projets parentalité.

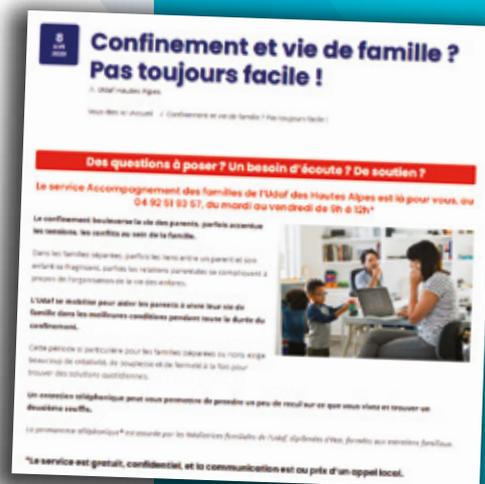
L'arrivée en septembre d'une nouvelle directrice adjointe à la Caf et d'un nouveau chef de service de l'action sociale a été l'occasion également de refonder les bases d'une nouvelle coopération.

Le groupe de travail parentalité numérique s'est réuni à l'automne afin de partager le constat de nouveaux enjeux relatifs au numérique dans les familles, les écrans ayant pris une place encore plus importante dans les familles pendant les périodes de confinement, et d'imaginer des actions collectives pour y répondre.

La médiation familiale et les entretiens familiaux

Nous avons vite observé qu'il n'est pas facile de gérer des séances de médiation familiale ou des entretiens familiaux à distance, et que les gestes barrières et le masque ne facilitent pas la communication ! Ce qui est certain, c'est que la pandémie a modifié nos modes d'intervention. **Une permanence téléphonique a été activée du 8 avril au 11 mai afin de maintenir une réponse d'urgence, date de reprise en présentiel de notre activité de médiation familiale et d'entretiens familiaux. Nous l'avons intitulée : « Confinement et vie de famille pas toujours facile ! Des questions à poser ? Un besoin d'écoute ? De soutien ? ».** Compte tenu de la durée brève de cette expérimentation, il n'est pas possible d'en tirer des enseignements, sauf liés au soutien de parents en cours de médiation familiale, ou encore en conseiller et accompagner d'autres. Nous n'avons pas renouvelé cet accès en novembre car nous avons maintenu les entretiens en présentiel en respectant toutes les règles de sécurité.

Pour autant et même si cela a été compliqué, l'activité n'a jamais cessé sous une forme ou une autre, et force est de constater que les résultats quantitatifs ne font pas apparaître de baisse de la fréquentation. Ainsi, le nombre de dossiers de médiation familiale ouverts augmente de 7 % par rapport à 2019. Nous constatons toujours un écart important entre les personnes qui assistent à un entretien d'information préalable et celles qui engagent un parcours de médiation familiale en raison principalement de la non adhésion de l'autre partie du couple. Celui des entretiens familiaux diminue de 20 %, mais dans une approche à relativiser compte tenu du petit nombre de familles concernées : 21 au lieu de 27, le frein principal étant la présence de toute la famille, parents et enfants, au même moment et dans le même lieu. L'activité a réellement repris en septembre.



Les enjeux de l'articulation des temps de vie



La conciliation vie professionnelle-vie personnelle est un sujet que l'Udaf a abordé il y a déjà une dizaine d'années et qui n'a pas été repris depuis alors que cela est souvent posé comme une difficulté par les familles. Toujours sensible aux conséquences et aux enjeux liés à cette problématique, l'Udaf a répondu en 2020 à un appel à projet lancé par le préfet de Région dans le cadre du programme "Egalité entre les femmes et les hommes". L'objectif général de l'action proposée et financée est de mobiliser les acteurs en les sensibilisant sur les enjeux de l'articulation des temps de vie et de donner envie de s'engager pour contribuer à faire évoluer les situations. Le projet de l'Udaf vise à repérer et partager des situations actuelles, d'informer sur les leviers ou les freins qui se jouent au regard de différentes situations vécues par et entre différents protagonistes. Cette action, également reportée en 2021, comprend plusieurs phases auxquelles seront associés les membres du réseau et d'autres partenaires. Elle se tiendra dans le cadre de la programmation des Journées des familles du Reap.

L'information et le soutien des tuteurs familiaux

Avec près de 800 mesures gérées directement par les familles dans le département, l'Udaf, par le service de soutien et d'information aux tuteurs familiaux mis en place en 2017, apporte conseils et orientation vers les professionnels concernés. C'est un véritable support technique aux personnes en charge d'une mesure de protection d'un proche.

La mission d'information et de soutien aux tuteurs familiaux se déploie sur l'ensemble du département par la mise en place de permanences à Briançon à la Maison de la justice et du Droit les 1^{ers} et 3^{ème} lundis après midi de chaque mois ainsi que les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi matin de chaque mois au point d'accès au droit à Gap.

Afin de proposer une plus grande souplesse, nous avons décidé de proposer par ailleurs des rendez-vous personnalisés au siège de l'Udaf à Gap ou bien à l'unité de Briançon.

En raison de la crise sanitaire, les permanences et les rendez-vous personnalisés ont été suspendus. Nous avons néanmoins assuré des permanences téléphoniques qui ont pu ainsi perdurer. Nous avons pu constater une demande d'information régulière des curateurs et tuteurs familiaux en ce qui concerne les demandes de protection mais également dans la mise en place des mesures dès lors que le jugement a été rendu dans un contexte qui peut être déconcertant.

Les éducateurs du centre de formation des apprentis, formation adaptée de l'ADSEA 05, ont sollicité une intervention afin de délivrer une information générale sur les mesures de protection auprès de jeunes majeurs ou de jeunes de 16 à 18 ans.

Ici aussi, nous avons cherché à adapter notre activité. Il est certain que la situation a freiné les rendez-vous physiques, mais il a été possible, sans préjudice pour les curateurs et tuteurs familiaux, de substituer des échanges téléphoniques aux rencontres devenues momentanément impossibles.

Les mesures d'aide à la gestion du budget familial

Après une année 2019 où l'élaboration du projet de service a permis de finaliser les objectifs poursuivis dans la prise en charge des familles et l'homogénéisation des pratiques entre les deux délégués aux prestations familiales, nous constatons en 2020 une légère progression du nombre de mesures de l'ordre de 10 %, ce qui représente 3 mesures supplémentaires. En 2020, nous avons enregistré 7 nouvelles mesures (20 %) et 4 fin de mesures (11,4 %). Près de 70 % des mesures ont une durée inférieure à 5 ans, dont 10 % à 1 an. Au 31 décembre ce sont 37 familles qui sont accompagnées par notre service.

En avril, une nouvelle déléguée aux prestations familiales a intégré le service en remplacement d'une professionnelle qui a rejoint le centre hospitalier Buëch Durance. L'intégration d'un nouveau salarié en pleine période de confinement est complexe, mais l'Udaf s'est adaptée pour organiser la prise de fonction et la continuité du service.

La mesure d'aide à la gestion du budget familial est un dispositif efficient qui s'inscrit de plus en plus dans un partenariat avec les acteurs de la protection de l'enfance : service d'aide sociale à l'enfance, assistance éducative en milieu ouvert, protection judiciaire de la jeunesse, autour du projet pour l'enfant, et ce à la demande du juge des enfants.

Les problématiques familiales rencontrées sont toujours aussi difficiles, les débuts de mesure complexes en raison de l'importante dégradation des situations qui nous sont confiées. Lorsque la situation est stabilisée au plan budgétaire, il est alors possible d'engager un travail autour de la dimension parentale, ce qui constitue la spécificité de notre service dans la gestion des mesures d'aide à la gestion du budget familial.

Une journée régionale autour de cette thématique et intitulée "De la gestion budgétaire à l'accompagnement familial" est en cours de préparation au plan régional. Avec le soutien de l'Uraf et des autres associations de la région qui exercent ce type de mesures, l'Udaf des Hautes-Alpes s'est largement investie dans l'organisation de cet événement.

Les mesures de protection des majeurs

Une évolution du nombre de mesures :

Le mois de juin 2020 a constitué un record en nombre de mesures gérées avec plus de 750, et en fin d'année de 728 soit 2/3 des mesures du département gérées par les mandataires judiciaires du département. C'est au cours du 1^{er} semestre, alors que notre organisation était bousculée du fait des consignes sanitaires, que nous avons intégré 80 nouvelles mesures, alors que seulement 30 cessaient d'être exercées.

Une nouvelle organisation des services :

2020, malgré le contexte, a représenté pour le service de protection des majeurs un important travail de construction d'une nouvelle organisation du service qui

LE RYTHME DES ENTRÉES ET SORTIES DE MESURES S'ACCENTUE, ATTESTANT AINSI D'UN RETOUR DES FAMILLES VERS L'AUTONOMIE.

CET ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ PEUT S'INSCRIRE DANS LE TRAVAIL QUE NOUS MENONS DANS LE REAAP POUR AIDER LES FAMILLES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ.

CE CONTEXTE A FRAGILISÉ
LES PERSONNES
PROTÉGÉES ET NOTRE
RELATION AVEC
ELLES. BEAUCOUP
ONT MANIFESTÉ
DE LA SOUFFRANCE
PSYCHOLOGIQUE,
DES TROUBLES DU
COMPORTEMENT (LAISSER
ALLER, AGRESSIVITÉ,
DÉSORIENTATION,...)
JUSQU'À DES
HOSPITALISATIONS.

LA CONSTRUCTION DE
NOMBREUX PROJETS
AVAIT ÉTÉ ENGAGÉE CES
DERNIÈRES ANNÉES AU
SERVICE DES FAMILLES
ET DES PERSONNES
PROTÉGÉES, MAIS BIEN
QUE RECONNUS PAR NOS
PARTENAIRES PUBLICS,
IL N'AVAIT PAS ÉTÉ
POSSIBLE DE RASSEMBLER
LE FINANCEMENT
NÉCESSAIRE PERMETTANT
LEUR DÉMARRAGE.

permet à la fois une plus grande proximité relationnelle des personnes protégées avec leur référente et un meilleur accompagnement vers plus d'autonomie. Ce travail a été mené par un groupe de salariés constitués en comité de pilotage avec la participation de Monsieur ORSINI, trésorier et chargé des relations avec les services.

Nous avons créé dans le service de petites unités autonomes, composées de déléguées et d'assistantes administratives. Ces dernières consacrent alors la totalité de leur emploi du temps à la gestion administrative des mesures, ce qui représente une évolution sensible, dans la mesure où précédemment, elles pouvaient avoir plusieurs fonctions, ce qui créait un éparpillement de leur activité (gestion administrative des mesures, accueil général, numérisation,...). Le dispositif est complété par une gestion des entretiens sur rendez-vous qui permet de mieux les séquencer et d'éviter une trop grande concentration de personnes en présentiel, et également de reconnaître des capacités d'organisation aux personnes protégées et donc leur autonomie. Ces dernières sont informées de cette nouvelle forme d'organisation depuis octobre 2020 et bénéficient d'un numéro de téléphone dédié afin de joindre directement l'unité. Les déléguées sont déchargées de certaines tâches administratives afin de consacrer davantage de temps à la relation avec les personnes. Le personnel administratif se voit donc confier un niveau de responsabilité accru sur le plan individuel mais également sur le plan collectif afin de participer à la gestion autonome de leur unité.

En résumé, l'activité en 2020 se traduit par des éléments qui ont fortement perturbé la gestion globale des mesures :

- Le 1^{er} confinement, avec une équipe réduite et des contraintes sanitaires réduisant à l'extrême la relation avec les personnes protégées,
- Une gestion des mesures chaotiques liée à une importante progression des entrées au cours du 1^{er} semestre,

Le point positif est celui de la mise en place en fin d'année de la réorganisation du service, ce qui a apporté une meilleure proximité avec les personnes protégées qui parviennent plus facilement à joindre leurs interlocutrices, et une meilleure fluidité entre les professionnelles du service.

Les nouveaux services de l'Udaf : familles gouvernantes, espace numérique, point conseil budget

Familles gouvernantes

Pour familles gouvernantes, et sur proposition de la DDCSPP, nous avons intégré un programme intitulé "10 000 logements accompagnés" dont le porteur est l'Office Public de l'Habitat. Dans ce cadre, deux axes sont en cours de développement : l'un sur l'accompagnement à l'autonomie dans un logement individuel porté par la fondation Edith Seltzer autour de 12 appartements à Gap et Briançon, et l'autre sur l'ouverture d'un appartement «familles gouvernantes» à Gap également.

La coordonnatrice a développé l'ingénierie de projet, préparé les outils du dispositif, mis en œuvre un partenariat opérationnel tout d'abord avec les financeurs publics (Direction départementale de la cohésion sociale et des

populations, Agence régionale de santé, Caisse de garantie du logement locatif social, Département) et avec les acteurs du projet (Fondation Edith Seltzer, service intégré d'accueil et d'orientation de l'Appase, service psychiatrique du centre hospitalier Buëch Durance).

Les personnes protégées pouvant être logées dans l'appartement ont fait l'objet d'un examen attentif de leur situation par les déléguées à la protection des majeurs et la coordonnatrice. Un travail de préparation de leur intégration a été engagé.

Nous escomptions que l'ouverture de l'appartement puisse se réaliser en septembre 2020, mais pour des raisons d'absence de mise à disposition d'un appartement par l'OPH, celle-ci doit se faire au cours du 1^{er} trimestre 2021.

Espace numérique

Nous souhaitons également mettre à disposition des personnes protégées un espace qui leur permette d'accomplir leurs démarches administratives dématérialisées. Avec la fermeture des guichets, celles-ci se développent de plus en plus et ne laissent plus d'autres alternatives pour les réaliser. Pour tout un chacun, c'est déjà complexe. Pour les personnes protégées, cela l'est plus encore. Les déléguées à la protection des majeurs ne disposent pas, ou en tout cas insuffisamment, du temps nécessaire pour accomplir ces démarches bien souvent chronophages.

Toutes les personnes protégées ou presque disposent d'un téléphone avec un accès à l'internet, d'autres possèdent un ordinateur qu'elles ne savent pas toujours utiliser. Aussi, une sensibilisation à l'environnement numérique est à envisager pour toutes celles et ceux qui fréquenteront l'Espace numérique, afin de garantir une meilleure prise de conscience des avantages et des risques liés à Internet, et donc une utilisation avertie des outils.

Ce projet d'inclusion numérique a été construit dans le courant de l'année 2020, dans sa dimension financière, matérielle et humaine, avec le recrutement d'un professionnel médiateur numérique en fin d'année. L'ouverture du service est prévue pour le début de l'année 2021.

Point conseil budget

Enfin, nous avons engagé une réflexion il y a quelques années sur le soutien que nous pourrions apporter aux familles en difficultés budgétaires. Nous avons notamment repéré la nécessité d'un besoin d'accompagnement dans l'exécution d'un dossier de surendettement. Faute de financement pérenne, nous n'avons pu développer ce dispositif. Depuis, l'Etat a construit, en lien avec les réseaux associatifs, dont l'Unaf, un dispositif intitulé "Point conseil budget" ayant vocation à prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des ménages pouvant rencontrer des difficultés financières. Il a été déployé en 2019 sur une première moitié du territoire, puis sur l'ensemble du territoire en 2020 dont la région Provence - Alpes - Côte d'Azur. L'Udaf a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt au cours de l'été et deux labels nous ont été attribués pour couvrir le département Haut-Alpin.



UNE SALARIÉE DE L'Udaf TRAVAILLE DEPUIS 2019 À L'INSTALLATION D'UN APPARTEMENT À DESTINATION DES PERSONNES PROTÉGÉES.

DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE D'AUTONOMIE POUR LES PERSONNES PROTÉGÉES, CE QUI CONSTITUE L'AXE MAJEUR DE NOTRE ACTION, NOUS AVONS CONSIDÉRÉ QUE LA MISE EN PLACE D'UN ESPACE NUMÉRIQUE, ANIMÉ PAR UN MÉDIATEUR NUMÉRIQUE, À LA FOIS INDÉPENDANT DU SERVICE ET EN LIEN PERMANENT AVEC LE PERSONNEL RÉFÉRENT, POURRAIT APPORTER UN SOUTIEN AUX PERSONNES PROTÉGÉES

LE PROJET DE L'Udaf
PRÉVOIT QUE TOUTE
FAMILLE, TOUTE
PERSONNE HABITANT
DANS LES HAUTES-ALPES
ET RENCONTRANT DES
DIFFICULTÉS BUDGÉTAIRES
PEUT FAIRE APPEL AU
POINT CONSEIL BUDGET,
DIT PCB.

Notre proposition a été de nous appuyer sur des partenaires, en particulier :

- La Banque de France avec laquelle nous avons établi de nombreux contacts sur cette thématique depuis le début de notre réflexion. Leur écoute et leur soutien ont été importants dans le montage du projet. D'autre part, au titre de sa mission d'éducation économique, financière et budgétaire des publics, cette institution mène des actions de formation et d'information auprès des travailleurs sociaux sur les questions budgétaires et bancaires. Elle s'appuie sur [son portail d'opérateur national](#) qui a vocation à constituer la référence pour les PCB sur les questions de budget et d'argent. Un programme de formation et des outils pédagogiques, modulaires peuvent être abordés globalement ou par thématique,
- Les maisons France services qui sont des structures de service public dont les agents accompagnent la population pour toutes les démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. L'Udaf souhaite s'appuyer sur ces lieux pour tenir des permanences Point conseil budget au plus près des familles et des personnes. Une convention départementale tripartite entre le préfet des Hautes-Alpes, les représentants des gestionnaires France services, et les partenaires permet d'organiser les relations et l'Udaf proposera d'en être signataire dès l'ouverture du service.

Le recrutement d'un.e conseiller.ère en économie sociale et familiale a été lancé en fin d'année, et ce dispositif pourra démarrer ses activités au cours du 1er trimestre 2021.



ACSQ - ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE ET SPORTIVE DU QUEYRAS
Bât. Le Grand Laus - Quartier la Chalp
05470 AIGUILLES
04.92.46.82.55 - acsq.queyras@queyras.org



ADMR
L'ARGENTIERE LA BESSEE ET DU QUEYRAS
5 Av. Charles de Gaulle
05120 ARGENTIERE-LA-BESSEE
04.92.23.08.88 - asso.argentiere@admr05.org

BRIANÇON
Résidence Central Parc 1
05100 BRIANÇON
04.92.46.79.11 - asso.briançon@admr05.org

CHAMPSAUR ET VALGAUDEMAR
8 Avenue de la Libération
05500 SAINT-BONNET
04.92.50.56.72 - asso.champsaur@admr05.org

CHORGES
Rue des Ecoles - 05230 CHORGES
04.92.50.23.33 - asso.chorges@admr05.org

EMBRUN
Résidence de Lapeyrouse
05200 EMBRUN
04.92.43.83.17 - asso.embrun@admr05.org

GAP
6 Rue du 11 Novembre - 05000 GAP
04.92.53.56.08 - asso.gap@admr05.org

GRAND MORGON - SAVINES
Place de l'Eglise - 05160 SAVINES le LAC
06.86.31.23.30
asso.grandmorgon@admr05.org

LARAGNE RIBIERS
1 Place des Aires - 05300 LARAGNE
04.92.48.57.43 - asso.laragne@admr05.org

SERRE-PONCON - ESPINASSES
Impasse du Rocher - 05190 ESPINASSES
04.92.54.40.08 - asso.serreponcon@admr05.org

VEYNES
3 rue Berthelot - 05400 VEYNES
04 92 23 48 91 - asso.veynes@admr05.org

AIDE A LA FAMILLE DES HAUTES ALPES - ADMR
5 Impasse de Bonne - 05000 GAP
04.92.52.61.50 - accueil@admr.org

FDADM 05 - FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ADMR
5 impasse de Bonne - 05000 GAP
04.92.52.37.82 - accueil@admr.org



ALPAJE (ACEPP) ASSOCIATION DE LIAISON POUR L'AVENIR DU JEUNE ENFANT
1 A cours Victor Hugo - 05000 GAP
04.92.53.76.97
association.alpaje@free.fr



APF 05 - ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE (Délégation des Hautes-Alpes)
7A Bld Général de Gaulle - 05000 GAP
04.92.51.68.71 - dd.05@apf.asso.fr



LES BULLES D'ENFANTS
Maison Inter-Génération
13 rue des Cheminots - 05000 GAP
04.92.56.24.11 - bullesdenfants@sfr.fr



CENTRE SOCIAL RURAL « EMILE MEURIER »
Place Cdt Mauduit
Avenue Picasso - 05400 VEYNES
04.92.58.16.58 - csveynes@free.fr



COQUINS D'ABORD (LES)
Cité Edouard Lambert - 05130 TALLARD
04.92.49.01.28
creche@lescoquinsdabord.fr



EFA 05 - ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION
Chez UDAF 05
116 Bld G. Pompidou - 05010 GAP Cedex
04.92.57.92.32 - efa.05@laposte.net



ENFANT EN DANGER
12 rue Pasteur - 05000 GAP
04.92.51.55.00 - enfant.endanger@free.fr



EUROSCOPE
Lotissement les Roses
La Clapière - 05200 EMBRUN
04.92.20.69.75 - euroscopeasso@orange.fr

FAMILLES D'ACCUEIL 05
Chez Annick FOLL
2 Rue Guynemer - 05000 GAP
04.92.43.31.01
annickfoll@wanadoo.fr



FAMILLES RURALES
LARAGNE
Chez Dominique BERNARD
Hameau de Beauvoir
05300 LARAGNE-MONTEGLIN
04.92.65.19.54 / 06.33.50.41.51
familleuralelaragne@yahoo.fr

FAMILLES RURALES - VEYNES
26 rue Jean Jaurès - 05400 VEYNES
04.92.58.06.15 - familleuraleveynes@free.fr

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
26 rue Jean Jaurès - 05400 VEYNES
04.92.58.06.15
familleuraleveynes@free.fr



FRANCE ALZHEIMER 05
5 Impasse de Bonne - 05000 GAP
04.92.51.02.74 - francealzheimer05@sfr.fr



GRANDIR ICI
4 Rue Roger Sabatier
07.63.42.47.92 - aupetitcaf@gmail.com



L'ÎLE AUX ENFANTS
Boulevard de la Digue - 05700 SERRES
04.92.67.00.52
creche.ileauxenfants@orange.fr



LES LOUSTICS
1 Rue de la Soie - 05100 BRIANÇON
09.50.83.73.12 - loustics05100@gmail.com



LUDAMBULE
69 Rue Carnot - 05000 GAP
09.06.18.01.88 - contact@ludambule.fr



MFR DE VENTAVON MAISON FAMILIALE RURALE
Montagne 05 - RD 1085
05300 VENTAVON
04.92.66.41.15 - mfrventavon@mfr.asso.fr



LES P'TITS BOUTS
Rue du Stade - 05160 SAVINES-LE-LAC
04.92.44.20.19 - crechelesptitsbouts@orange.fr



LES P'TITES CANAILLES
9 Route de St Jean - 05000 GAP
04.92.53.35.46
crechelespetitescanailles@orange.fr



LES P'TITES PAPOUILLES
150 Rue des Ecoles - 05230 La BATIE NEUVE
04.92.21.43.77
lespetitespapouilles@orange.fr



1 2 3 SOLEIL PARRAINAGE 05
Chez UDAF 05
116 Boulevard G. Pompidou
05010 GAP Cedex
06.10.86.32.80
parrainage.123soleil@yahoo.fr



UNAFAM 05 - UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES PSYCHIQUES
Chez UDAF 05
116 Boulevard G. Pompidou
05010 GAP Cedex
04.92.49.07.52
05@unafam.org



ADFI 05 ASSOCIATION DE DEFENSE DES FAMILLES VICTIMES DE DERIVE SECTAIRE
4, cours Emile Zola - 05000 GAP
adf05@gmail.com



LOU MENAS
Place de Waldems
05500 ST-BONNET-EN-CHAMPSAUR
04.92.50.51.57 - lou.menas@wanadoo.fr



JALMALV
Chez UDAF
116 Bd G. Pompidou - 05010 GAP cedex
04.88.03.61.20 - jalmalv05@laposte.net



PASSE MURAILLE
54 avenue Jean Jaurès - 05000 GAP
04 92 46 90 36
legempassemuraille@yahoo.fr



**Union Départementale
des Associations Familiales
des Hautes-Alpes**

116, Boulevard Georges Pompidou
05 010 Gap Cedex
Tél. : 04.92.51.30.21
E-mail : accueil@udaf05.unaf.fr
Site Internet : www.udaf05.fr